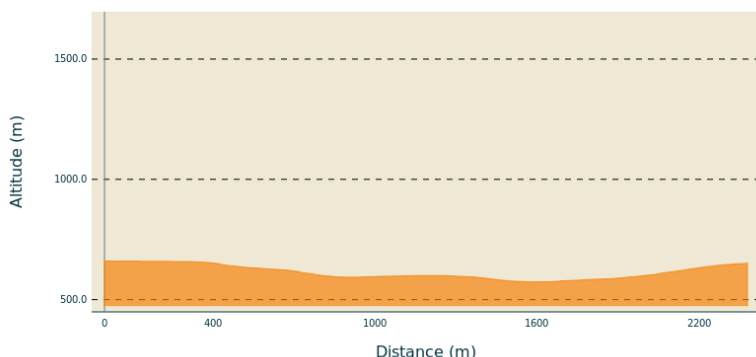


# 19-Le moulin de Raoul - St-Joseph-des-Bancs

Bassin d'Aubenas - SAINT-JOSEPH-DES-BANCS

## Profil altimétrique



Altitude min 573 m Altitude max 661 m

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h

Longueur : 2.4 km

Dénivelé positif : 86 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Châtaigneraie, Faune - Flore, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti



## Itinéraire

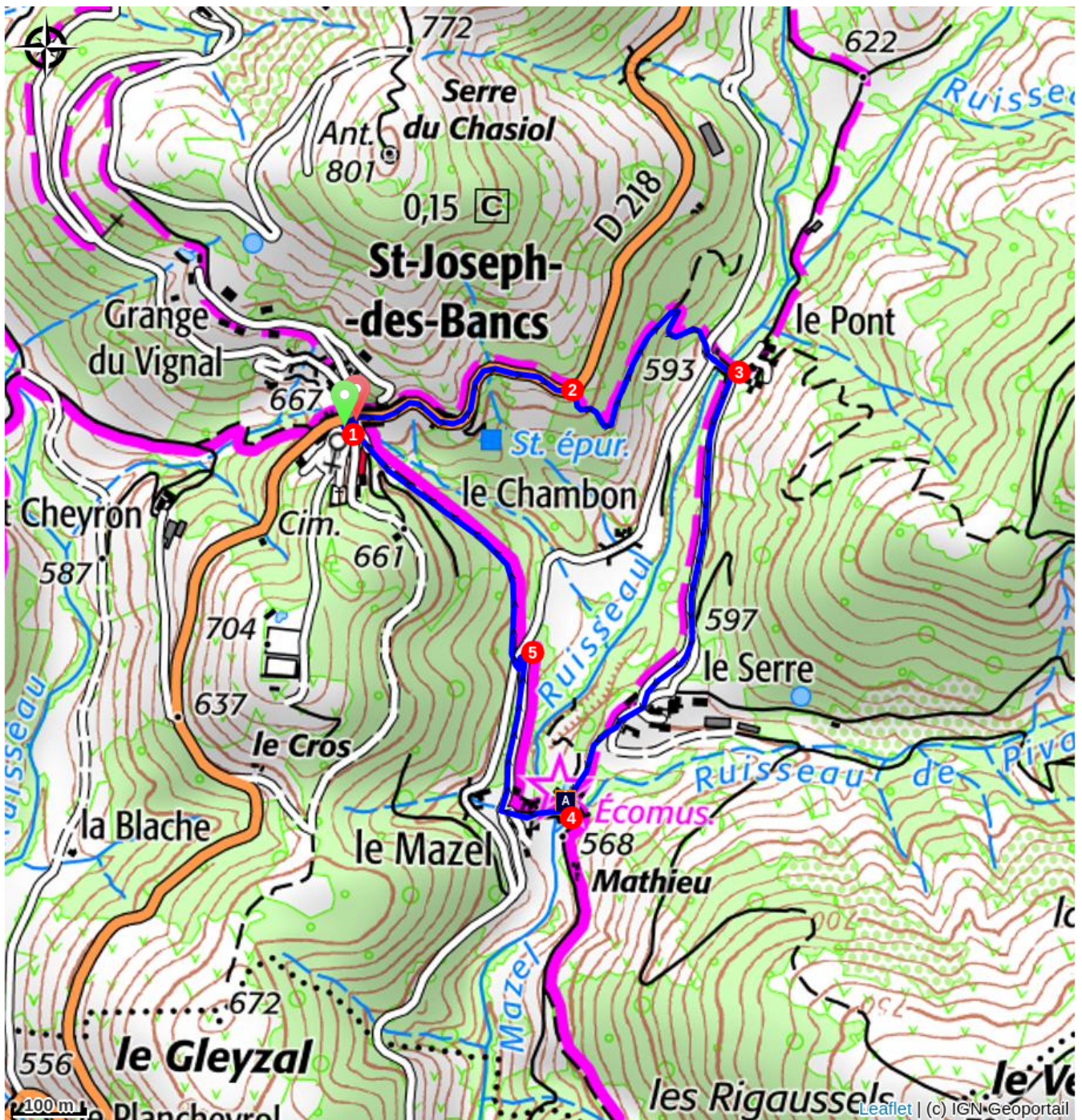
**Départ** : Eglise Saint Joseph 07530 Saint-Joseph-des-Bancs

**Arrivée** : Eglise Saint Joseph 07530 Saint-Joseph-des-Bancs

**Balisage** :  GR  GRP

Communes : 1. SAINT-JOSEPH-DES-BANCS

1. Départ Panneau Info Rando« SAINT-JOSEPH-DES-BANCS », Place de l'église à 660 m d'altitude. Traverser le village en passant devant le café et continuer sur la D 218 sur 400 m.
2. Au gros châtaignier, emprunter le sentier de droite qui descend à travers d'anciennes châtaigneraie et, au bois de pins, descendre le chemin à droite jusqu'à la route. La prendre à droite et franchir le pont.
3. LE PONT  : prendre à droite la route jusqu'au hameau du Serre. A la première maison, prendre le chemin qui descend à droite et rejoint le moulin du Raoul. Le carrefour « le Mazel » se trouve quelques mètres plus loin, au niveau du pont en dos-d'âne.
4. LE MAZEL  : traverser le pont de pierre, remonter entre les maisons du hameau du Mazel puis par la route de droite rejoindre l'intersection.
5. Suivre la route à gauche sur 20 m puis monter par le chemin de droite à travers la châtaigneraie en reconquête et le parcs à brebis, jusqu'au village de Saint-Joseph-des-Bancs.



### ! Recommandations

**IDÉE :** Cette boucle peut être complétée par celle, courte également, appelée "Le moulin de la Croze - St-Joseph-des-Bancs" qui s'effectue depuis le même point de départ mais explore l'autre vallée et permet de découvrir un autre moulin, de fonctionnement différent.

**ATTENTION :** l'itinéraire traverse des zones pastorales : tenir les chiens en laisse et penser à bien refermer les barrières !

## **Afin de respecter les lieux :**

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

## **Pour votre sécurité :**

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

## **Numéro d'urgence : 18 ou 112**

## **Comment venir ?**

### **Accès routier**

Depuis Aubenas (20 km du départ), prendre la D 518 Bis direction Ucel. Traverser l'Ardèche et au rond point de Pont d'Ucel, prendre à gauche la D 218 jusqu'à St-Joseph-des-Bancs. Au centre du village, prendre à droite pour stationner à côté de la Mairie ou de l'église.

### **Parking conseillé**

parking de la mairie ou de l'église 07530 Saint-Joseph-des-Bancs

## **Lieux de renseignement**

### **Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues**

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>